

Rapport de gestion 2025
Nest Fondation collective

2025



Caisse de pensions écologique et éthique

Rapport de gestion 2025

Chiffres-clés 2025



Le capital de vieillesse a été rémunéré au taux de 3,0 % en 2025.

3,0 pour cent



Le degré de couverture a augmenté de 2,3 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

112,8 pour cent

Fin 2025, Nest comptait 968 personnes assurées de plus (+2,9 %).

34 193 personnes assurées

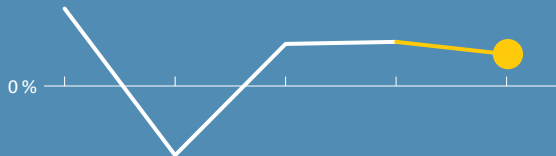
Du fait de l'amélioration de la transparence, un plus grand nombre d'actifs sont pris en compte dans les frais de gestion de fortune (TER).

TER **0,51** pour cent



Le portefeuille d'actions Nest affiche des émissions nettement inférieures à celles de l'indice de référence.

-26 % intensité des gaz à effet de serre



Rendements durables.

4,7 pour cent

En 2025, Nest a enregistré 207 nouvelles affiliations. 848 des entreprises affiliées sont basées en Suisse romande.

4 444 entreprises affiliées

La fortune a augmenté de 304 millions de francs.

4 689 millions

01 Rapport de gestion 2025

Lettre aux destinataires	4
--------------------------	---

02 Rétrospective 2025

Aperçus	6
L'année de placement	8
Le changement climatique en Suisse et l'essor des énergies renouvelables	11

03 Comptes annuels 2025

Rapport de l'organe de révision	14
Bilan	17
Compte d'exploitation	18
Annexe aux comptes annuels	20
1. Principes de base et organisation	20
2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente	22
3. Nature et mise en œuvre du but	23
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, continuité	24
5. Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	25
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	27
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	34
8. Exigences de l'autorité de surveillance	35
9. Autres informations relatives à la situation financière	35
10. Événements postérieurs à la date du bilan	35



Jeannette Leuch, présidente du Conseil de fondation et
Gerold Borrman, directeur

Stabilité en période de turbulences

Les montagnes incarnent depuis toujours la stabilité et la permanence. Leur relief s'est formé au cours de millions d'années, sous l'effet de la collision entre les plaques tectoniques européenne et africaine. Tandis que les forces tectoniques soulevaient continuellement la chaîne alpine, l'érosion emportait simultanément des masses rocheuses. Les glaciers ont ensuite profondément modelé le paysage durant les périodes glaciaires. Ce lent processus de formation s'est déployé sur des millions d'années. Aujourd'hui pourtant, le réchauffement climatique accélère la transformation de nos montagnes. Les Alpes perdent leur «stabilité invisible», principalement en raison de la fonte rapide des glaciers. Les répercussions sont concrètes: elles touchent l'eau, la sécurité, l'énergie et, plus largement, la prospérité. Même les systèmes qui paraissent les plus stables ne sont donc pas immuables.

Préserver la stabilité exige une vigilance constante et une capacité d'anticipation. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, cela implique de maintenir en permanence un équilibre entre les principaux facteurs d'influence. Or, nous sommes aujourd'hui confrontés à

la convergence de plusieurs tendances structurelles: vieillissement de la population, évolution des besoins des personnes âgées, mutations démographiques, flexibilisation des formes de travail et transformation du monde professionnel. À cela s'ajoutent des taux d'intérêt durablement bas et un environnement d'investissement particulièrement volatil.

Des modèles de prévoyance flexibles et innovants permettent d'accompagner l'évolution des besoins au fil du temps et de garantir ainsi une stratégie de prévoyance performante sur le long terme. Chez Nest, cette approche a permis de construire une structure à la fois jeune et solide, qui contribue de manière déterminante à la stabilité, tant dans un contexte de changement démographique que durant les périodes de forte volatilité sur les marchés financiers.

C'est sur ce socle robuste que la stratégie d'investissement a été repensée en 2025 afin de répondre à la persistance des taux d'intérêt bas et d'offrir, à l'avenir également, des perspectives de rendement attractives. La

durabilité a été intégrée comme un élément central du processus stratégique. Une attention particulière a notamment été accordée au développement ciblé d'investissements générant un impact direct et mesurable.

Ce que signifie la responsabilité à long terme

L'exercice 2025 a été marqué par un assouplissement prudent des politiques monétaires et par une conjoncture économique robuste, deux facteurs qui ont soutenu aussi bien les marchés actions que les obligations. Les conflits régionaux et les tensions commerciales ont toutefois provoqué, par moments, une volatilité accrue et ont stimulé la demande de valeurs refuges. Dans cet environnement contrasté, Nest a enregistré une performance solide de 4,7 %, grâce à une stratégie d'investissement légèrement moins risquée que la moyenne. Notre véritable force se mesure toutefois sur le long terme: des résultats stables et fiables, qui constituent le fondement de prestations de prévoyance durables. Au cours des vingt dernières années, Nest a réalisé un rendement annuel moyen de 4,1 %, contre 3,5 % en moyenne pour les caisses de pension suisses.

Ce résultat positif a permis de rémunérer les avoirs d'épargne au taux de 3,0 %. Les provisions nécessaires pour couvrir les pertes de retraite ont continué d'être constituées. La réserve de fluctuation de valeurs a pu être renforcée de plus de CHF 110 millions pour atteindre CHF 515 millions au 31 décembre 2025. Conformément à la recommandation de l'experte en caisses de pensions, le taux d'évaluation du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente a été maintenu à 1,75 %. Les bases techniques LPP 2025 (table générationnelle) ont été appliquées pour la première fois à l'évaluation du capital de prévoyance. Le degré de couverture a progressé à 112,8 %, soit une hausse de 2,3 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures organisationnelles visant à renforcer la stabilité de Nest en 2025 comprenaient le développement du département Prévoyance ainsi que la modernisation de l'infrastructure informatique et des capacités d'analyse des données. Les questions liées à l'intelligence artificielle (IA) ont également été prises en compte. Les considérations éthiques et écologiques à ce sujet ont fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée des délégués et ont été discutées avec les destinataires.

Les évolutions structurelles actuelles font émerger de nouveaux besoins et appellent un développement des solutions de prévoyance. Pour y répondre, il est essentiel de disposer d'une équipe solide, capable d'assurer aussi bien la conception stratégique qu'un accompagnement personnalisé. Le Conseil de fondation a donc décidé de renforcer le département Prévoyance, de le dissocier sur le plan organisationnel du département Conseil et d'élargir la direction avec la nomination d'un nouveau membre.

Une durabilité porteuse d'impact

Nest investit de manière durable depuis 1983. Cette approche constitue un principe fondamental, car nous sommes convaincus qu'elle crée, à long terme, de la valeur financière, sociale et environnementale pour nos destinataires. Grâce à son engagement et à son esprit de collaboration, Nest joue un rôle pionnier et contribue activement à faire progresser la durabilité dans la prévoyance professionnelle. Le rapport annuel sur la durabilité montre que nos placements sont compatibles avec les objectifs climatiques et qu'ils surpassent largement l'indice de référence pour de nombreux objectifs de développement durable des Nations Unies. En 2025, nous avons encore renforcé nos activités d'engagement, en particulier sur les marchés privés, et adhéré au nouveau Swiss Stewardship Code, désormais considéré comme une référence du marché en matière d'investissement responsable. Des progrès importants ont également été réalisés dans le domaine immobilier: des critères de durabilité ont été rendus obligatoires tant pour les placements indirects que pour le portefeuille direct.

La stabilité consiste à s'adapter activement aux changements, à gérer les risques de manière réfléchie, à adopter une vision à long terme et à exploiter de façon ciblée notre marge de manœuvre. Ce faisant, Nest reste fidèle à son orientation durable et ne cesse de la développer. C'est ainsi que nous posons les bases qui nous permettront de continuer à offrir, à l'avenir également, des prestations de prévoyance stables et supérieures à la moyenne.

Meilleures salutations.



Jeannette Leuch
Présidente du Conseil de fondation



Gerold Borrmann
Directeur

Rétrospective de l'exercice 2025

Aperçus

Rapport de durabilité 2025

Davantage d'impact par franc investi: le rapport de durabilité de cette année montre comment Nest allie responsabilité environnementale et performance durable à long terme. Des solutions innovantes dans les domaines de l'énergie solaire et de la gestion forestière à une production d'énergie renouvelable stable – des exemples concrets issus du portefeuille rendent visibles les progrès accomplis. Avec l'ambition de ramener à zéro net d'ici 2040 les émissions opérationnelles de ses immeubles détenus directement, Nest façonne activement l'avenir. Pour en savoir plus, consultez le rapport sur la durabilité 2025.

nest-info.ch/fr/durabilite/rapport-sur-la-durabilite



Nouveau membre à la direction

Marc Novara fait partie de notre équipe en qualité de responsable des placements durables et membre de la direction générale depuis juin 2025. Fort d'une solide expérience en gestion d'actifs et d'une expertise reconnue en investissement durable, il apporte une précieuse valeur ajoutée à notre organisation.

Des biens immobiliers durables en milieu urbain

Des biens immobiliers pérennes au cœur de la ville: sur le site Verena Conzett, une réorganisation ciblée du bâti permet de créer de nouveaux logements, tandis que la cour intérieure ouverte et végétalisée offre un cadre de vie agréable. Un ensemble qui concilie densification et durabilité avec cohérence et ambition.

nest-info.ch/fr/durabilite/rapport-sur-la-durabilite
p. 35



Assemblée des délégué-es 2025

Lors de son assemblée du 18 septembre 2025, Nest Fondation collective a accueilli 129 représentantes et représentants issus de 72 entreprises. Outre les intervenant-es de Nest, Cornelia Diethelm a apporté un éclairage intéressant et des idées novatrices sur le monde de l'éthique numérique.





Sortie de bureau en pleine nature

L'équipe Nest s'est mobilisée dans la réserve naturelle de Holzweid à Küsnacht – l'une des rares zones humides encore préservées de la région. Depuis l'industrialisation, 80 à 90 % des marais et zones humides de Suisse ont disparu, emportant avec eux des écosystèmes souvent perdus à jamais. C'est pourquoi nous avons retroussé nos manches à Holzweid: un effort physique certes exigeant, mais profondément porteur de sens – et une belle parenthèse ressourçante loin du quotidien professionnel.



Visite d'entreprise chez FREITAG

Fin octobre, à l'occasion de notre sortie d'équipe, nous avons pu jeter un coup d'œil dans les coulisses de FREITAG – une entreprise qui incarne la durabilité avec conviction et cohérence: des bâches de camion usagées sont transformées en sacs, chaque pièce étant unique. FREITAG illustre parfaitement l'esprit de nombreuses entreprises affiliées à Nest, qui conjuguent réussite économique et responsabilité durable.



Flag Day

Lors du SDG Flag Day (Sustainable Development Goals) nous avons rappelé l'importance des 17 objectifs de développement durable et ce que nous pouvons faire concrètement pour les atteindre.

Rémunération du capital de vieillesse en 2025

En 2025, les avoirs de vieillesse des personnes assurées ont été rémunérés au taux de 3,0 %.

3,0%

Séminaire PKRück

Le séminaire organisé à Zurich par Nest Fondation collective en collaboration avec PKRück était consacré au thème de la prévention. Sur la photo (de g. à dr.): Andreas Heimer (PKRück), Sabine Claus et Gerold Borrmann (Nest).



Rétrospective de l'exercice 2025 L'année de placement 2025 chez Nest

L'exercice 2025 a été marqué par un assouplissement prudent des politiques monétaires et par une conjoncture économique robuste, deux facteurs qui ont soutenu aussi bien les marchés actions que les obligations. Par moments, les incertitudes géopolitiques ont toutefois provoqué une volatilité accrue sur les marchés. Dans cet environnement contrasté, Nest a réalisé une performance solide de 4,7 %, grâce à une stratégie de placement légèrement moins risquée que la moyenne. La performance annuelle est donc supérieure au rendement moyen de 4,2 % enregistré au cours des dix dernières années et confirme la stabilité de notre stratégie axée sur le long terme.

Après le basculement vers un environnement de taux d'intérêt plus bas l'exercice précédent, l'assouplissement monétaire s'est poursuivi en 2025. Alors que la Banque nationale suisse continuait de réduire ses taux directeurs, les principales banques centrales ont pour la plupart adopté une approche plus prudente. La Réserve fédérale américaine n'a procédé qu'à quelques baisses de taux au cours du second semestre, car même si l'inflation était en recul, elle restait toutefois à un niveau trop élevé.

La combinaison d'une détente modérée des taux d'intérêt et d'une conjoncture mondiale solide a soutenu les actifs risqués. Les marchés actions ont dans l'ensemble affiché une évolution positive et les valeurs technologiques, en particulier, ont une

nouvelle fois enregistré des performances supérieures à la moyenne, portées par les avancées continues dans le domaine de l'intelligence artificielle. Les obligations ont, quant à elles, profité du repli des rendements, apportant des contributions plus stables après plusieurs années assez difficiles.

Dans le même temps, les incertitudes géopolitiques sont restées un facteur déterminant. Les conflits régionaux ainsi que les tensions commerciales ont temporairement alimenté la volatilité des marchés et soutenu la demande pour les valeurs refuges. Le prix de l'or a fortement progressé, atteignant par moments de nouveaux sommets. Le dollar américain est resté stable, ou s'est même légèrement raffermi face aux devises cycliques, mais il s'est déprécié en termes pondérés des échanges commerciaux. Face au franc suisse, son recul a été marqué.

Les placements alternatifs ont une nouvelle fois affiché de solides performances. Les Insurance Linked Securities (ILS) ont de nouveau bénéficié de primes de risque attractives et enregistré des résultats convaincants. Dans le secteur immobilier mondial, l'évolution est restée contrastée: tandis que les segments logistique et résidentiel ont fait preuve de résilience, l'immobilier de bureau est demeuré sous pression, les mutations structurelles dans le monde du travail continuant de peser sur la demande.

Au cours de cette année de placement fructueuse, Nest a enregistré une performance annuelle de 4,71 %. Ce résultat est supérieur à la moyenne des dix dernières années, qui s'établit à 4,17 %, et peut donc être considéré comme satisfaisant. En 2025, Nest est toutefois restée en deçà de la moyenne des caisses de pension suisses, dont le rendement a atteint 5,95 %. Comment expliquer cet écart?

D'une part, Nest poursuit une stratégie de placement légèrement plus défensive que la moyenne. Cela se reflète notamment dans une allocation aux actions un peu plus faible. Lors des années de forte progression des marchés boursiers, cette approche tend à limiter le potentiel de rendement, tandis qu'en période de repli, les pertes sont généralement plus contenues. La crise financière de 2008 illustre bien cet effet: alors que la moyenne des caisses de pension, mesurée par l'indice UBS CP, affichait un repli de 12,84 %, la baisse s'est limitée à 9,20 % chez Nest.

Par ailleurs, Nest détient une part légèrement plus importante d'actifs illiquides, en particulier sur les marchés privés.

Fig. 1 **Évolution du rendement en 2025,**
en pour cent

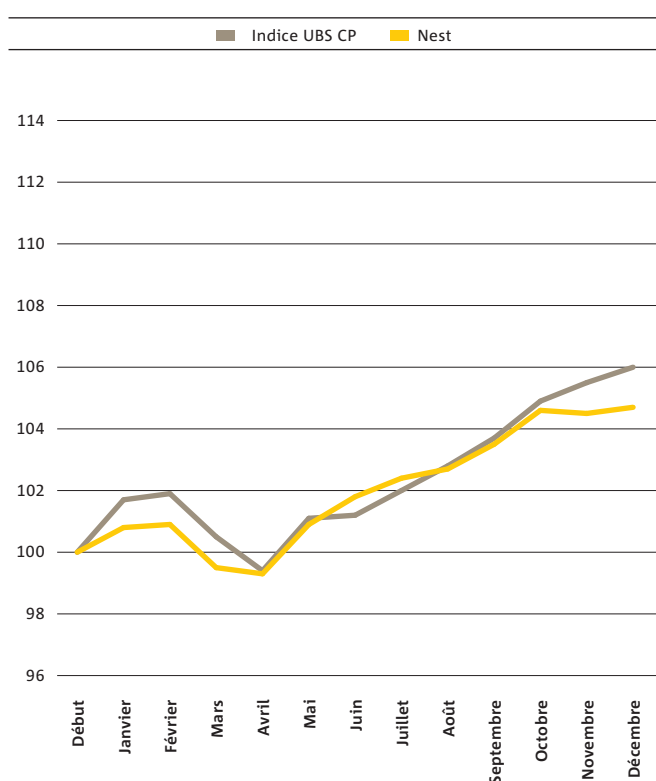
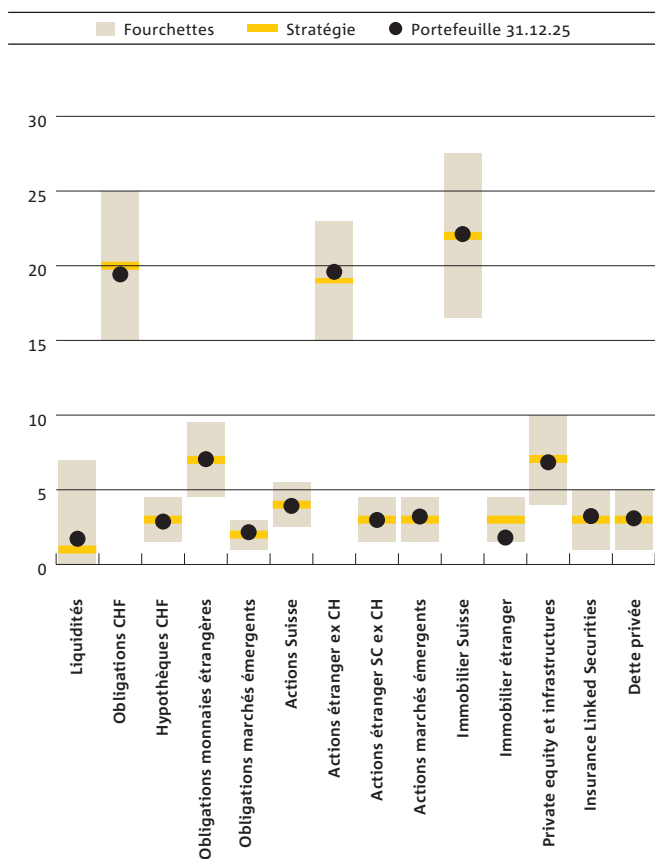


Fig. 2 **Stratégie et fourchettes par classe d'actifs,**
allocation en %



Cette surpondération a également pesé, dans une certaine mesure, sur la performance de 2025. La forte hausse du prix de l'or a constitué un autre facteur déterminant. Pour des raisons principalement liées à la durabilité, Nest n'investit ni dans l'or ni dans d'autres matières premières et n'a donc pas bénéficié de leur excellente performance.

En définitive, l'essentiel réside dans la solidité du rendement à long terme de Nest, malgré quelques années de sous-performance relative. Au cours des vingt dernières années, Nest a ainsi enregistré un rendement annuel moyen de 4,12 %, soit un résultat supérieur à la moyenne des caisses de pension suisses, qui s'élève à 3,53 %.

Stratégie de placement et positionnement

La stratégie de placement de Nest est demeurée inchangée par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2025, la structure du portefeuille était proche des valeurs cibles définies par la stratégie de placement (voir fig. 2). L'écart le plus marqué concernait la sous-pondération de l'immobilier mondial. Pour des raisons stratégiques, il a été décidé de ne plus investir dans cette classe d'actifs; ce positionnement a par ailleurs permis de limiter l'impact négatif sur la performance (voir fig. 3).

La figure 3 illustre l'évolution des rendements à long terme de différentes classes d'actifs, y compris les turbulences observées durant la pandémie de coronavirus. Une attention particulière mérite d'être portée aux actions des marchés émergents, qui ont figuré parmi les classes d'actifs les plus performantes en 2025 et qui font l'objet d'une analyse approfondie dans la rubrique thématique.

Par ailleurs, en 2025, l'ancienne classe d'actifs «Private Equity et infrastructures» a été scindée en deux catégories de placement distinctes dans le bilan, présentées pour la première fois séparément dans le présent rapport annuel. À cette fin, la conformité à l'OPP 2 de nos investissements dans les infrastructures a été garantie, ce qui signifie, par exemple, qu'aucun financement à effet de levier ne peut être utilisé au niveau du véhicule d'investissement.

Fig. 3 **Rendements cumulés de certaines classes d'actifs sur six ans,**
en CHF, en %, hors couverture de change

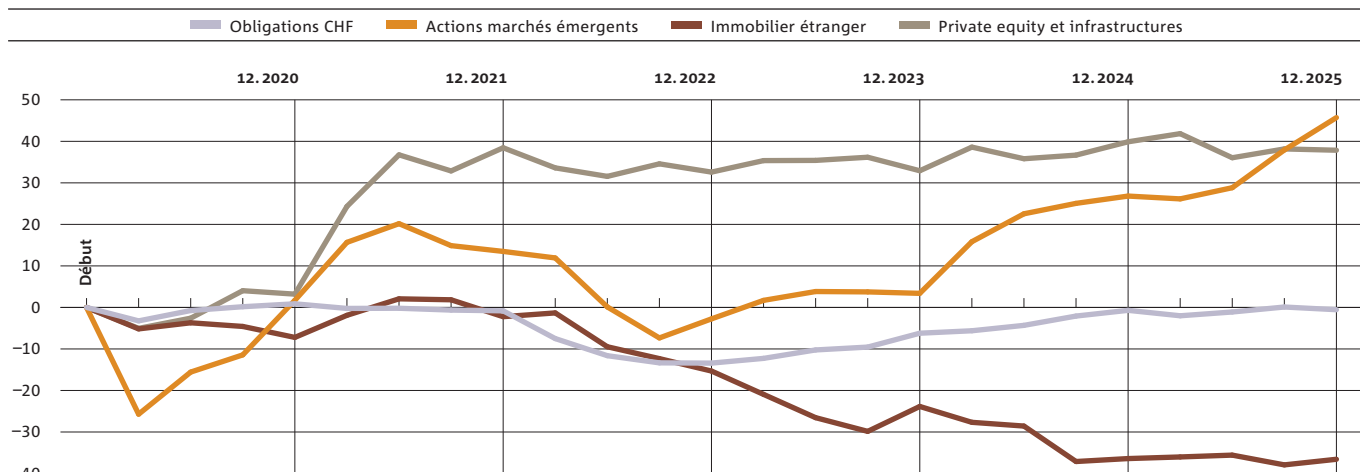


Fig. 4 Répartition par pays des actions des marchés émergents à fin 2025, en pour cent



Thème spécial: actions des marchés émergents

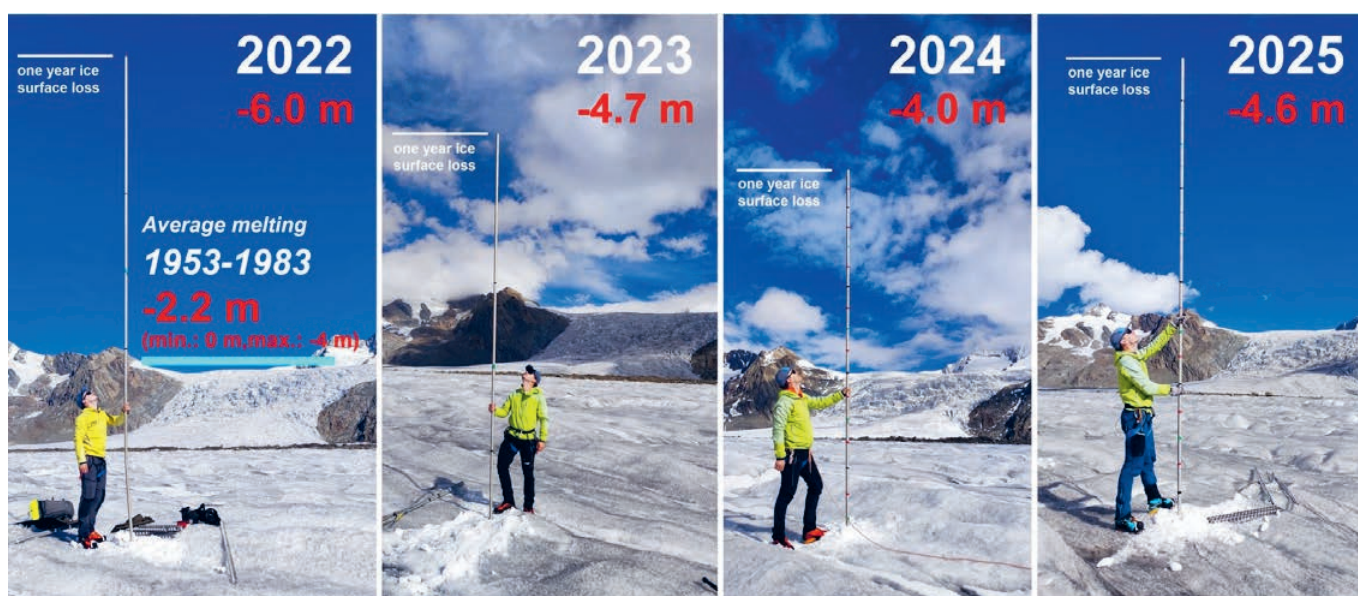
Avec une progression de près de 15 %, les actions des marchés émergents ont enregistré la meilleure performance parmi toutes les classes d'actifs du portefeuille Nest. Les marchés d'Asie du Sud-Est, notamment la Corée, Taïwan et l'Indonésie, se sont particulièrement distingués, tandis que l'Afrique du Sud, le Brésil et la Pologne ont également enregistré des rendements supérieurs à 20 %. L'allocation du portefeuille présentée dans la figure 4 met en évidence une orientation marquée vers les régions à forte croissance: la Chine (28 %), Taïwan (20 %), l'Inde (15 %) et la Corée du Sud (13 %) en constituent les principaux piliers, complétés par des positions plus modestes et largement diversifiées en Amérique latine, en Europe et au Moyen-Orient. Il va de soi que les critères stricts de durabilité appliqués par Nest s'étendent également aux investissements sur les marchés émergents: les entreprises ne répondant pas aux exigences ESG sont systématiquement exclues. L'univers d'investissement restant, conforme aux critères de durabilité, est géré par un gestionnaire externe selon une stratégie de placement factorielle. Cette approche consiste à investir de manière ciblée dans des actions présentant des caractéristiques dont la pertinence a été démontrée empiriquement – telles qu'une forte croissance, une valorisation favorable ou une dynamique boursière positive – afin d'exploiter systématiquement des sources de rendement. Cette stratégie s'est avérée robuste: les facteurs de croissance et de momentum ont notamment contribué de manière significative à la performance.

Le portefeuille d'actions des marchés émergents ne s'est toutefois pas uniquement illustré l'an dernier. Sur les six dernières années, jusqu'à mars 2026, la stratégie factorielle a généré des rendements annualisés supérieurs à 13 %, faisant de cette classe d'actifs l'une des plus performantes du portefeuille de placements de Nest, y compris sur le long terme.

Rétrospective 2025

Le changement climatique en Suisse et l'essor des énergies renouvelables

Le changement climatique est clairement perceptible en Suisse: les journées de canicule se multiplient, les périodes de sécheresse s'allongent, les épisodes de précipitations extrêmes gagnent en intensité, les chutes de neige diminuent et la fonte des glaciers se poursuit. Parallèlement, la transition énergétique s'accélère: la diminution des coûts et l'électrification croissante favorisent le développement des énergies renouvelables. Cette rétrospective montre ce que cette évolution implique pour les avoirs de prévoyance et explique pourquoi Nest s'attache désormais à fixer des objectifs climatiques pour d'autres classes d'actifs.



Ampleur de la perte de glace entre 2022 et 2025 à la Konkordiaplatz, sur le grand glacier d'Aletsch (VS), comparée à la moyenne des mesures effectuées entre 1953 et 1983.¹ Photo: Matthias Huss

Chaque année, le glaciologue Matthias Huss, de l'EPFZ, se rend en montagne pour effectuer des forages et installer des jalons gradués dans la glace afin d'en mesurer l'épaisseur et d'établir le bilan de masse des glaciers – un suivi scientifique qui rend visible, année après année, le recul des glaciers suisses.

Selon MétéoSuisse, le réchauffement observé en Suisse jusqu'en 2024 a atteint environ $+3,0\text{ }^{\circ}\text{C}^2$ par rapport à la période préindustrielle. À l'échelle mondiale, la moyenne sur trois ans s'élève à $+1,5\text{ }^{\circ}\text{C}^3$ selon Copernicus.

Cette évolution est particulièrement frappante en montagne, notamment au niveau des glaciers que Matthias Huss suit de près. Selon l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), environ 15,6% du volume des glaciers suisses⁴ ont disparu entre 2022 et 2025 – une perte record qui accélère considérablement le recul de la cryosphère.

Ces constats soulèvent une question essentielle pour les institutions de prévoyance: dans quelle mesure ce monde est-il

résilient? Les risques climatiques ne relèvent plus seulement de considérations éthiques, mais concernent aussi l'économie réelle, les infrastructures, les prix, la réglementation et les chaînes d'approvisionnement. En bref, ils influencent directement les rendements et les risques. En même temps, les signaux sont encourageants: la transition énergétique mondiale s'accélère, car les technologies sont devenues non seulement plus respectueuses du climat, mais aussi, dans bien des cas, moins chères, plus efficaces et plus sûres.

Ember⁵ décrit cette évolution comme une «Electrotech Revolution»: une transformation qui concerne à la fois la production d'énergie (solaire et éolienne), les usages (électrification via les véhicules électriques, les pompes à chaleur et les applications numériques) ainsi que l'interconnexion et la flexibilité (batteries, réseaux et numérisation). À mesure que ces technologies se diffusent, leurs coûts diminuent, tandis que les énergies fossiles restent onéreuses et étroitement dépendantes du



Nest investit: du risque climatique à la solution climatique

Alors que les risques s'accroissent, de nouvelles solutions émergent. Encavis en est un exemple: l'entreprise exploite des parcs solaires et éoliens en Europe et produit de l'électricité renouvelable à grande échelle. Nest détient une participation dans Encavis par le biais d'un co-investissement en private equity. Cette participation illustre ce que signifie un placement durable: les avoirs de prévoyance servent aussi à cofinancer la transition vers un système énergétique plus respectueux du climat.

contexte géopolitique. Lorsque l'électricité issue de sources renouvelables devient meilleur marché, les incitations à électrifier les processus augmentent – plus l'électrification progresse, plus la demande en électricité propre, en réseaux et en capacités de stockage s'accroît.

Ember en fournit une illustration concrète à travers les données du marché: au premier semestre 2025, la part des énergies renouvelables dans le mix électrique mondial a atteint 34,3 %, tandis que celle du charbon est tombée à 33,1 % – les énergies renouvelables ont donc dépassé le charbon. La crise climatique n'est pas pour autant résolue, mais les principaux leviers de la transition énergétique bénéficient désormais d'une dynamique autoalimentée.

En Suisse, la capacité photovoltaïque a connu une expansion record entre 2021 et 2024, avant de reculer légèrement en 2025 selon Swisssolar⁶. Cette évolution est particulièrement pertinente pour la Suisse. En tant que pays alpin, elle est fortement exposée aux conséquences physiques du changement climatique: le régime hydrologique, les risques naturels, le tourisme, la santé et les infrastructures sont davantage touchés par la chaleur, la sécheresse et les événements extrêmes. En tant que place économique et financière, elle dispose également d'un levier important pour soutenir la décarbonation mondiale. Selon l'étude «Klimastandort Schweiz» de McKinsey⁷, économique et WWF Suisse, cet effet de levier s'exerce notamment via les entreprises internationales, les chaînes d'approvisionnement et les flux financiers. Cette classification met en évidence la responsabilité et la marge de manœuvre des investisseurs institutionnels: l'allocation des capitaux détermine en partie si les structures fossiles continueront d'être développées ou si des solutions durables pourront être déployées à grande échelle.

Le rapport sur la durabilité de Nest montre que la durabilité est déjà intégrée au portefeuille selon une logique cohérente: la sélection des investissements (exclusions et approche «best-in-service»), l'actionnariat actif (droits de vote et engagement) ainsi que les investissements à impact. Cette architecture permet d'atteindre deux objectifs: réduire les risques liés à la durabilité et réorienter les capitaux vers les acteurs qui contribuent aux solutions. L'évolution actuelle montre toutefois qu'une gestion efficace passe aussi par des objectifs, des mesures et un pilotage plus systématiques.

C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle perspective: en 2025, Nest a approfondi les thématiques de la durabilité et de l'impact en développant davantage sa perspective climatique dans le cadre d'une feuille de route dédiée.

Pour ce faire, Nest peut s'appuyer sur des bases solides: l'approche «best-in-service» développée en collaboration avec Inrate est appliquée aux actions et aux obligations d'entreprises. Les sociétés dont l'impact environnemental est particulièrement négatif ne sont généralement pas considérées comme investissables. Nest évite ainsi toute exposition aux entreprises

1 Perte de glace à Konkordiaplatz, grand glacier d'Aletsch (VS), Matthias Huss: https://scnat.ch/de/uuid/19d883a30-136c-55b8-8cde-a6b4c1851dee-Und_die_Schweizer_Gletscher_schmelzen_weiter

2 MétéoSuisse, 2026: <https://www.meteoschweiz.admin.ch/klima/klimawandel.html>

3 Copernicus, Commission européenne, 2026: <https://climate.copernicus.eu/global-climate-highlights-2025>

4 Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), 2025: https://scnat.ch/de/uuid/12a5c2522-b48b-5b36-baa5-ac5ff4117af1-Gletscher_der_Schweiz

5 Ember, The Electrotech Revolution, 2025: The Electrotech Revolution | Ember

6 PV-Magazine, 2026: <https://www.pv-magazine.de/2026/04/07/schweiz-photovoltaik-zubauschumpft-2025-speicher-gewinnen-an-bedeutung/>

7 Klimastandort Schweiz, McKinsey, 2022: <https://www.mckinsey.com/ch/our-insights/klimastandort-schweiz>

Photo: Insolight



Nest investit: innovation suisse – une utilisation plus efficace de l'énergie solaire

Nest détient une participation dans Insolight, une entreprise cleantech basée à Lausanne. Insolight développe une technologie solaire qui exploite la lumière du soleil avec une efficacité particulièrement élevée, afin de permettre des rendements électriques supérieurs par unité de surface. Cette approche ouvre de nouvelles possibilités partout où l'espace est limité – des toitures aux surfaces agricoles. Dans ces contextes, la solution peut contribuer à mieux concilier production d'énergie et exploitation agricole. Une innovation qui renforce les énergies renouvelables tout en valorisant efficacement des surfaces limitées.

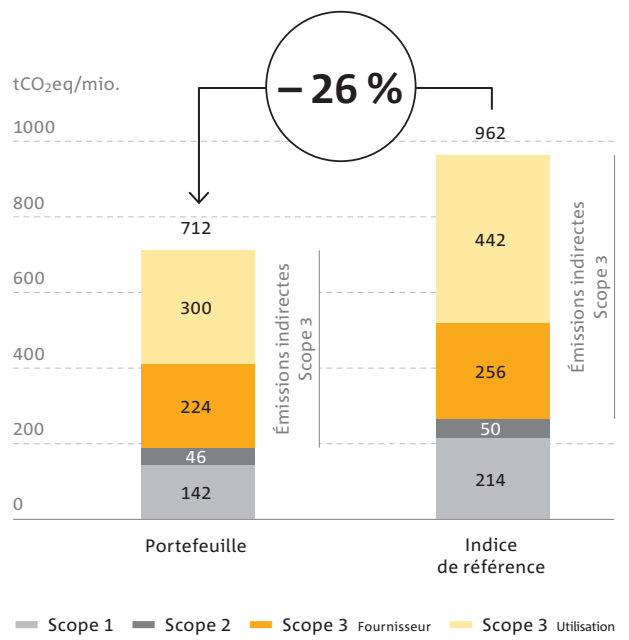
pétrolières et gazières, tandis que l'empreinte carbone de son portefeuille d'actions est inférieure d'environ 26 % à celle du marché de référence. Les objectifs climatiques s'appuient donc sur une sélection déjà rigoureuse et la développent systématiquement.

La suite s'impose naturellement: les risques climatiques concernent l'ensemble des secteurs et des marchés financiers, tandis que la transition énergétique nécessite des financements ciblés, des normes claires et une transparence accrue. La feuille de route associe ainsi l'allocation des capitaux (par ex. dans des solutions énergétiques), l'actionnariat actif (promotion active du changement au sein des entreprises en portefeuille) et le reporting (mesurabilité et comparabilité) dans une approche cohérente.

La rétrospective 2025 révèle une double réalité: la Suisse subit fortement les effets du changement climatique, mais les bases technologiques et économiques de la transition énergétique se renforcent, créant des opportunités qui, il y a encore quelques années, semblaient plus coûteuses et difficiles à concrétiser.

Pour Nest, cela signifie que la responsabilité implique des décisions d'investissement structurées, des objectifs clairs et des mesures transparentes. En tant que place financière disposant d'un important effet de levier, la Suisse peut contribuer à orienter les capitaux vers des solutions favorisant un avenir durable et des rentes pérennes.

Portefeuille d'actions et indice de référence



Empreinte carbone du portefeuille d'actions



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
empfangzo@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

Au Conseil de fondation de la

Nest Sammelstiftung

Molkenstrasse 21
8004 Zürich

Rapport sur l'Audit des Comptes Annuels 2025

(pour la période du 01.01.2025 au 31.12.2025)

le 21 mai 2026
2112.6320/MFR

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
empfangzoo@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de la Nest Sammelstiftung, Zürich

Rapport sur l'Audit des Comptes Annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Nest Sammelstiftung (l'institution de prévoyance), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

La version allemande du rapport d'audit (datée du 21 mai 2026) est juridiquement contraignante.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution de prévoyance, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil de Fondation relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'Expert en Matière de Prévoyance Professionnelle relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification un organe de révision et un expert en matière de prévoyance professionnelle. Celui-ci est responsable de l'évaluation des provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels, constituées de capitaux de prévoyance et de provisions techniques. L'organe de révision n'a pas pour tâche de vérifier l'évaluation des capitaux de prévoyance et des provisions techniques conformément à l'art. 52c, al. 1, let. a, LPP. Par ailleurs, l'expert en matière de prévoyance professionnelle examine périodiquement, conformément à l'art. 52e, al. 1, LPP, si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
empfangzo@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <https://expertsuisse.ch/rapport-de-revision-institution-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements. Nous avons procédé aux vérifications prescrites à l'art. 52c, al. 1, LPP et à l'art. 35 OPP 2.

Nous avons vérifié si:

- l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- les comptes de vieillesse LPP étaient conformes aux dispositions légales;
- les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration de liens d'intérêt étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 21 mai 2026

BDO SA

Marcel Frick

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Christian Schärer

Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Comptes annuels 2025

Bilan au 31 décembre 2025

Actif

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Liquidités		79 378 801.32	63 184 226.27
Créances sur cotisations de primes		28 359 798.20	27 436 582.70
Autres créances	7.1	38 545 946.28	50 298 740.78
Prêts obligataires et autres placements financiers		1 614 551 670.03	1 490 143 480.53
Prêts garantis par gages immobiliers		132 367 932.09	112 232 861.58
Immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières	6.3.1	1 105 179 927.47	1 022 246 966.03
Actions et titres similaires ou participations		1 684 803 655.04	1 612 010 679.86
Placements dans les entreprises affiliées	6.3	3 019 156.74	4 930 600.00
Mobilier et informatique		669 834.00	641 198.00
Placements	6.3	4 686 876 721.17	4 383 125 335.75
Compte de régularisation actif		1 855 488.47	1 935 849.98
Total de l'actif		4 688 732 209.64	4 385 061 185.73

Passif

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Prestations de libre passage et rentes		104 081 909.63	96 119 016.70
Autres dettes		6 537 831.52	8 080 118.90
Dettes		110 619 741.15	104 199 135.60
Compte de régularisation passif		2 035 777.03	1 945 893.31
Réserves de cotisations de l'employeur (RCE) / fonds divers	6.7	30 959 572.55	29 319 815.87
Provisions non techniques	3.4	205 155.25	274 442.55
Capital de prévoyance personnes assurées actives	5.2	2 766 800 355.55	2 637 581 285.65
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	5.4	1 101 029 619.00	1 056 646 516.00
Provisions techniques	5.7	162 453 251.00	150 076 629.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		4 030 283 225.55	3 844 304 430.65
Réserve de fluctuation de valeurs	6.2	514 628 738.11	405 017 467.75
Fonds libres		0.00	0.00
Total du passif		4 688 732 209.64	4 385 061 185.73

Comptes annuels 2025

Compte d'exploitation 2025

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Cotisations des employé-es		104 548 956.30	100 793 322.50
Cotisations de l'employeur		128 455 968.25	122 887 253.30
Prélèvement sur les réserves de cotisations de l'employeur (RCE) pour le financement des cotisations		- 6 890 907.86	- 5 785 940.60
Primes uniques et rachats		27 907 005.25	25 061 052.95
Apports aux réserves de cotisations de l'employeur (RCE) / fonds divers		8 540 744.54	6 671 409.84
Subsides du fonds de garantie		1 992 187.70	1 901 902.05
Cotisations et apports ordinaires et autres		264 553 954.18	251 529 000.04
Apports de libre passage		242 433 802.35	249 018 243.85
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce		8 070 537.25	7 810 373.70
Total versements au capital de couverture des bénéficiaires de rente à la date d'entrée		639 200.33	
Prestations d'entrée		251 143 539.93	256 828 617.55
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		515 697 494.11	508 357 617.59
Rentes de vieillesse		- 52 887 033.45	- 48 821 078.50
Rentes de survivant-es		- 2 587 752.40	- 2 671 673.05
Rentes d'invalidité		- 5 785 479.60	- 4 541 849.85
Prestations en capital à la retraite		- 51 186 312.77	- 40 991 991.85
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		- 6 604 708.10	- 3 944 217.75
Prestations réglementaires		- 119 051 286.32	- 100 970 811.00
Prestations de libre passage en cas de sortie		- 277 385 872.54	- 246 176 866.05
Versements anticipés EPL/divorce		- 11 194 486.40	- 8 619 964.00
Total capital de couverture des bénéficiaires de rente à la date de sortie		- 1 722 292.25	
Prestations de sortie		- 290 302 651.19	- 254 796 830.05
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		- 409 353 937.51	- 355 767 641.05
Constitution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		- 483 343 257.87	- 476 996 230.60
Constitution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		- 44 383 103.00	- 68 939 000.00
Constitution de provisions techniques		- 23 531 448.00	- 15 017 000.00
Rémunération du capital épargne		- 76 678 455.30	- 105 977 252.45
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/ fonds divers		- 8 530 664.54	- 6 498 603.84
Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RCE		- 636 466 928.71	- 673 428 086.89
Dissolution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		288 580 358.94	254 796 830.05
Dissolution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		142 222 284.33	128 195 876.60
Prélèvement sur les réserves de cotisations de l'employeur pour le financement des cotisations		6 890 907.86	5 785 940.60
Dissolutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RCE		437 693 551.13	388 778 647.25
Prestations d'assurance		22 774 411.20	19 770 086.00
Produits de prestations d'assurance		22 774 411.20	19 770 086.00
Primes d'assurance	5.1	- 8 091 845.00	- 22 023 740.00
Résultat du risque provenant de la réassurance		0.00	1 533 528.00
Cotisations au fonds de garantie		- 1 476 115.91	- 1 421 770.88
Charges d'assurance		- 9 567 960.91	- 21 911 982.88
Résultat net de l'activité d'assurance		- 79 223 370.69	- 134 201 359.98

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Résultat liquidités		- 776 710.19	328 270.01
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage		- 512 074.02	- 555 132.22
Résultat prêts obligataires et autres placements financiers		12 803 364.84	- 57 536 974.81
Résultat prêts garantis par gages immobiliers		672 358.51	577 793.75
Résultat autres prêts		660.00	6 875.00
Résultat immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières		50 488 179.47	35 140 028.33
Résultat actions et titres similaires ou participations		158 944 027.71	294 887 445.58
Frais administratifs des placements	6.5	- 23 620 617.22	- 20 040 310.52
Résultat net des placements		197 999 189.10	252 807 995.12
Autres produits		86 008.92	91 287.72
Autres frais		- 41 744.11	- 23 731.85
Frais d'administration		- 6 314 731.01	- 6 370 954.08
Frais de marketing et de publicité		- 112 568.65	- 163 979.41
Organe de révision et expert		- 94 670.90	- 60 050.00
Autorité de surveillance		- 35 874.00	- 47 369.29
Activités de courtage		- 2 650 968.30	- 2 602 141.90
Frais d'administration		- 9 208 812.86	- 9 244 494.68
Résultat avant modification de la réserve de fluctuation de valeurs		109 611 270.36	109 429 696.33
Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeurs	6.2	- 109 611 270.36	- 109 429 696.33
Excédent de produits (+) / charges (-)		0.00	0.00

1. Principes de base et organisation

1.1 Indications générales

Forme juridique et but

Nest Fondation collective a été créée le 3 mars 1983 et a son siège à Zurich. Elle a la forme juridique d'une fondation au sens de l'article 80 ss. CC.

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle pour les employées et employés des entreprises affiliées ainsi que de leurs survivantes et survivants par le versement de prestations de retraite, d'invalidité et de décès.

Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro ZH.1430 et affiliée au fonds de garantie.

Acte de fondation et règlements

– Acte de fondation	valable à partir de	septembre 2014
– Règlement intérieur	valable à partir de	décembre 2021
– Règlement de prévoyance	valable à partir de	janvier 2024
Annexe au Règlement de prévoyance	valable à partir de	janvier 2025
– Règlement relatif aux provisions	valable à partir de	décembre 2025
– Règlement de liquidation partielle et totale	valable à partir de	janvier 2012
– Règlement sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL)	valable à partir de	janvier 2021
– Règlement de placement	valable à partir de	janvier 2023
– Règlement des frais	valable à partir de	janvier 2023

Organes

Les organes de la Fondation sont l'assemblée des délégué-es (AD), les Commissions de prévoyance du personnel (CPP) des entreprises affiliées ainsi que le Conseil de fondation (CF). L'assemblée des délégué-es se compose de représentant-es des entreprises affiliées. Elle élit le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation et est responsable de la direction générale de celle-ci.

Membres du Conseil de fondation/droit à la signature

Jeannette Leuch (RE), MBA; partenaire Invalue AG, Saint-Gall,
Présidente du Conseil (depuis 2019)
Mandat exercé depuis 2014, élue jusqu'en 2026

Jacqueline Henn (RP), docteur en sciences économiques
de l'Université de Saint-Gall, Université de Bâle
Mandat exercé depuis 2021, élue jusqu'en 2026

Susanna Petrone (RP), journaliste; chargée de communication WWF Suisse
Mandat exercé depuis 2022, élue jusqu'en 2026

Dina Raewel (RP), licenciée en droit LL. M., avocate; Raewel Advokatur, Zurich
Mandat exercé depuis 2014, élue jusqu'en 2026

Jacqueline Seiler (RE), gestion d'entreprise, spécialisation NPO;
directrice OTB Consulting GmbH, Bâle
Mandat exercé depuis novembre 2024, élue jusqu'en 2026

Raphael Wildi (RE), économiste d'entreprise;
directeur K & F KiTs GmbH, Ennetbaden
Mandat exercé depuis 2022, élu jusqu'en 2026

David Wittwer (RP), job coach; FAU – Fokus Arbeit Umfeld, Zurich
Mandat exercé depuis avril 2024, élu jusqu'en 2026

Beatrice Zwicky (RE), licenciée en sciences économiques;
Conseil d'entreprise, Zollikon
Mandat exercé depuis 2010, élue jusqu'en 2026

(RE) Représentant-e des employeurs-euses

(RP) Représentant-e du personnel

Droit à la signature des membres du Conseil de fondation: collectivement à deux

Organe de révision

BDO SA, Zurich

Réviseur responsable: Marcel Frick, auditeur diplômé

Expert en prévoyance professionnelle

Partenaire contractuel: Libera AG, Zurich

Experte en charge: Kate Kristovic, experte en caisses de pensions CSEP

Autorité de surveillance

ATIOZ Surveillance LPP et fondations Tessin, Suisse orientale et Zurich

Direction Gerold Borrmann, MBA, MScBM

Bureaux

Nest Sammelstiftung

Molkenstrasse 21

8004 Zurich

T 044 444 57 57, www.nest-info.ch

Nest Fondation collective

10, rue de Berne

1201 Genève

T 022 345 07 77, www.nest-info.ch

1.2 Entreprises affiliées

	2025	2024
Nombre d'entreprises au 1er janvier	4 237	4 088
Nouvelles affiliations	429	357
Contrats dissous	222	208
dont résiliations	22	17
Nombre d'entreprises au 31 décembre	4 444	4 237

1.3 Nombre d'entreprises d'après le nombre de personnes assurées actives

Nombre de personnes assurées actives par entreprise	Nombre d'entreprises	Assuré-es actifs-ves
1	1 769	1 769
2	737	1 474
3 à 5	816	3 080
6 à 10	530	4 002
11 à 20	316	4 498
21 à 50	181	5 483
51 à 100	57	3 939
plus de 100	38	5 967
Total	4 444	30 212

2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente

2.1 Personnes assurées actives

	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Variation
1er janvier 2025	13 962	15 563	29 525	28 422	3,9 %
Entrées	4 707	3 775	8 482	8 158	4,0 %
Sorties et cas d'invalidité *	4 313	3 024	7 337	6 602	11,1 %
Décès	5	6	11	28	-60,7 %
Retraites	223	224	447	425	5,2 %
Sorties, total	4 541	3 254	7 795	7 055	10,5 %
État au 31 décembre 2025	14 128	16 084	30 212	29 525	2,3 %
Assuré-es actifs-ves en 2025, y compris les sorties	18 669	19 338	38 007	36 580	3,9 %

* Une partie des cas d'invalidité ne peut pas encore être identifiée comme telle en raison des délais d'attente.

Les nombreuses entrées en 2025 sont surtout dues aux nouvelles affiliations de 429 entreprises.

La sortie d'entreprise la plus importante en 2025 a totalisé 64 personnes assurées. Les conditions selon l'art. 1 du règlement de liquidation partielle et totale n'ont ainsi pas été remplies, que ce soit au niveau de la Fondation ou de la caisse de prévoyance.

2.2 Bénéficiaires de rente

	Rentes de vieillesse	Rentes de partenaires	Rentes d'invalidité	Rentes d'enfants/ d'orphelin	Total
Effectif au 1.1.2025	2 733	296	424	247	3 700
Entrées et reprises	225	27	70	49	371
Passage d'une rente d'invalidité à une rente de vieillesse	25	0	-25	0	0
Décès	-46	-5	-10	0	-61
Droits à la rente éteints	0	0	-1	-28	-29
Effectif au 1.1.2026	2 937	318	458	268	3 981

2.3 Autres indications statistiques

	2025 Nombre	2024 Nombre	2025 CHF	2024 CHF
Retraits pour la propriété du logement	147	99	8 698 657	6 494 723
Remboursements pour la propriété du logement	68	47	3 030 535	2 246 228
Transferts à la suite de divorce	43	31	2 495 830	2 125 241
Versements à la suite de divorce	62	59	5 040 002	5 564 146
Rachats	944	811	27 907 005	25 061 053
Nouvelles mises en gage	13	17		

3. Nature et mise en œuvre du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Les plans sont définis pour chaque caisse de prévoyance. Il s'agit aussi bien de plans minimaux LPP que de solutions enveloppantes.

3.2 Financement/méthodes de financement

La répartition des primes entre le personnel et les employeurs peut être réglée à l'intérieur d'une caisse de prévoyance. La part de l'employeur ne doit pas être inférieure à 50 %.

3.3 Cotisations

	2025 CHF	2024 CHF
Cotisations d'épargne des employeurs	108 698 629	103 732 921
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	- 5 741 992	- 4 809 653
Cotisations d'épargne employé-es	87 826 922	84 470 717
Total cotisations d'épargne	190 783 559	183 393 985
Cotisations de risque employeurs	17 327 864	16 731 628
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	- 915 342	- 775 774
Cotisations de risque employé-es	13 139 525	12 818 464
Total primes de risque	29 552 047	28 774 318
Cotisations aux frais d'administration employeur	4 421 663	4 324 606
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	- 233 574	- 200 514
Cotisations aux frais d'administration employé-es	3 582 510	3 504 141
Total cotisations aux frais d'administration	7 770 599	7 628 234

3.4 Provisions non techniques

	2025 CHF	2024 CHF
Provisions non techniques	205 155	274 443
Positions qu'elles comportent		
Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes	100 000	100 000
Diverses provisions immobilières	105 155	174 443

3.4.1 Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes

	2025 CHF	2024 CHF
Contributions dues au 31 décembre ou avant, qui n'ont pas encore été payées à la fin mars	227 137	221 823
Procédure de sommation spécifique à la caisse	88 305	114 003
Employeurs mis en poursuite	119 379	80 955
Employeurs en faillite ou procédure de sursis concordataire	0	0
Prestations d'insolvabilité demandées auprès du fonds de garantie	19 454	26 866
Autres impayés (contrats de vente par acomptes, plans de paiement)	0	0
Nombre d'employeurs retardataires	23	16

Il existe une provision non technique de CHF 100 000 qui sert à combler les pertes subies à cause d'entreprises affiliées devenues insolvable.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, continuité

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 26

L'exercice de Nest Fondation collective se composant du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe a été établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26, afin de présenter aux destinataires une situation correcte de la fortune, des finances et des résultat correspondant aux conditions réelles.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Pour établir les comptes annuels, les principes d'évaluation suivants sont appliqués:

Position	Évaluation
Liquidités	Valeur nominale
Obligations et actions	Valeur vénale (valeur du cours en bourse)
Créances, hypothèques, prêts	Valeur nominale
Immobilier (immeubles directement détenus)	Valeur vénale évaluée par l'expert externe au moyen de la méthode DCF («Mark-to-Model»)
Immobilier (immeubles indirectement détenus)	Valeur vénale (valeur du cours en bourse) ou Net Asset Value
Private Equity, Infrastructure, Insurance Linked Securities, Private Debt (fonds)	Net Asset Value (évaluation conformément aux normes reconnues internationalement, «Mark-to-Model») ou valeur vénale
Private Equity (participations directes)	Valeur comptable des fonds propres ou dernier prix de transaction
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	Les bases techniques LPP 2025 (table générationnelle) sont utilisées avec un taux d'intérêt technique de 1,75 %.

La notion «Mark-to-Model» se réfère à la pratique consistant à évaluer un titre, un projet ou une position à des prix déterminés par des modèles financiers.

La méthode des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow ou DCF) ou l'évaluation par les multiples en sont des exemples.

4.3 Détails sur l'évaluation des immeubles directement détenus

La valeur actuelle des biens immobiliers est déterminée par un expert externe selon la méthode DCF. L'expert est indépendant de Nest. Il est choisi par la Commission de placement. Le portefeuille immobilier a été évalué au 31 décembre 2025 par IAZI AG. Le taux d'actualisation moyen se monte à 3,27% (nominal) et se fonde sur un taux d'inflation attendu de 0,60%. Les flux de trésorerie sont pronostiqués spécifiquement à 10 ans. Ensuite, la valeur résiduelle est définie sur la base d'une rente perpétuelle.

5. Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Depuis le 1^{er} janvier 2005, une couverture partielle congruente est en vigueur auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge AG, Vaduz. Dans ce cadre, PKRück prend en charge 20% de chaque sinistre (prestations d'invalidité et de décès). Le risque vieillesse – soit le risque de longévité – reste assumé en propre par Nest Fondation collective. Au 31 décembre 2025, la valeur de rachat des réserves mathématiques pour rentes AI s'élevait à CHF 0,873 million (CHF 0,998 million en 2024).

	2025 CHF	2024 CHF
Prime de risque	7 291 845	15 268 605
Prime de risque pour excédent de somme	0	4 904 481
Prime de coûts	800 000	1 850 655
Prime totale	8 091 845	22 023 741

Durant l'exercice sous revue, Nest Fondation collective n'a reçu aucune part d'excédent de l'assurance.

5.2 Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2025 CHF	2024 CHF
État des avoirs d'épargne au 1 ^{er} janvier	2 637 581 285	2 436 631 115
Bonifications de vieillesse	204 916 828	195 070 036
Autres cotisations et apports	27 907 005	25 061 053
Apports de libre passage	242 433 802	249 018 244
Versements pour divorce	5 040 002	5 564 146
Remboursement EPL	3 030 535	2 246 228
Compensation art. 17 LFLP	15 085	36 524
Prestations de libre passage en cas de sortie	- 277 385 873	- 246 176 866
Versements pour divorce	- 2 495 830	- 2 125 241
Versements anticipés EPL	- 8 698 657	- 6 494 723
Dissolution suite à la retraite, décès et invalidité	- 142 222 284	- 127 226 483
Rémunération du capital épargne	76 678 455	105 977 252
Total capital de prévoyance personnes assurées actives au 31.12.	2 766 800 355	2 637 581 285

En 2025, les avoirs d'épargne ont été rémunérés au taux de 3,00 % (année précédente: 4,50 %).

Le Conseil de fondation fixera la rémunération définitive des avoirs de vieillesse pour 2026 dans le courant de l'automne. Le taux d'intérêt de mutation pour 2026 se monte à 1,25 % pour les départs/retraites en cours d'année.

5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Les avoirs de vieillesse selon la LPP se montaient à CHF 1 403 991 896.95 (année précédente CHF 1 352 865 755.50) et sont compris dans le capital de prévoyance des personnes assurées actives. Le taux minimum LPP défini par le Conseil fédéral était de 1,25 %.

5.4 Capital de prévoyance bénéficiaires de rente

	2025 CHF	2024 CHF
État du capital de prévoyance au 1 ^{er} janvier	1 056 646 516	987 707 516
Adaptation au nouveau calcul au 31 décembre	44 383 103	68 939 000
Total capital de prévoyance bénéficiaires de rente au 31.12.	1 101 029 619	1 056 646 516
Nombre de bénéficiaires de rente (détails cf. 2.2)	3 981	3 700

5.4.1 Capital de couverture pour bénéficiaires de rente / droits expectatifs

Le capital de couverture pour les personnes retraitées correspond à la valeur en liquide des rentes en cours pour personnes retraitées, invalides, veuves et pour les enfants, y compris les droits expectatifs.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Nest Fondation collective est contrôlée périodiquement sur le plan actuariel par l'expert en prévoyance professionnelle. Résultat de la dernière vérification au 31 décembre 2024:

- Le taux d'intérêt technique et les bases actuarielles utilisées sont appropriés.
- Au 31 décembre 2024, la Fondation offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements (art. 52e al. 1 lettre a LPP).
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales (art. 52e al. 1 lettre b LPP).
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

5.6 Bases techniques

Les tables générationnelles LPP 2025 servent de bases actuarielles. Le taux d'intérêt technique est actuellement fixé à 1,75 %.

5.7 Provisions techniques

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Provision pour taux de conversion trop élevés	93 518 000	88 940 000
Réserve de fluctuation de valeurs en cas de sinistre	12 510 000	12 293 000
Provision pour cas d'invalidité en suspens	56 425 251	48 843 629
Total provisions techniques	162 453 251	150 076 629

5.7.1 Provisions pour taux de conversion trop élevés

La provision pour taux de conversion trop élevés en cas de sinistre sert à financer les pertes sur les retraites résultant du calcul des rentes sur la base de taux de conversion trop élevés par rapport au taux de conversion actuariel correct. La provision correspond aux pertes sur les retraites estimées sur une période de temps définie pour les avoirs de vieillesse accumulés au jour de référence du bilan des personnes assurées et des personnes invalides qui ont atteint l'âge de 56 ans révolus. On part du principe qu'au moment de la retraite, 30 % de l'avoir de vieillesse ne sont pas convertis en rente de vieillesse, mais perçus sous forme de capital.

5.7.2 Réserve de fluctuation des risques en cas de sinistre

La provision pour fluctuation des risques vise à garantir les droits des bénéficiaires de prestations en cas de sinistralité défavorable. Le Conseil de fondation s'assure en principe que les cotisations de risque suffisent à couvrir les coûts attendus des événements assurés «invalidité» et «décès». La réserve pour risque de fluctuation est définie de telle sorte qu'elle suffise dans 99,9 % des cas à financer les coûts de l'assurance risque sur un an, en combinaison avec les cotisations de risque. La provision est calculée par l'expert en prévoyance professionnelle.



5.7.3 Provision pour cas d'invalidité en suspens

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Provision de PKRück pour cas d'invalidité en suspens	37 688 803.00	48 843 629.00
Provision de Nest Fondation collective pour cas d'invalidité en suspens	18 736 448.00	0
Total des provisions pour cas d'invalidité en suspens au 31.12.	56 425 251.00	48 843 629.00

La provision pour cas d'invalidité en suspens sert à financer les cas d'invalidité déjà survenus et connus (en suspens) ainsi que ceux qui ne sont pas encore connus (latents). Elle correspond au capital de prévoyance nécessaire pour couvrir l'engagement attendu, en tenant compte du capital d'épargne imputable ou à apporter. Le montant de la provision est recalculé chaque année par le réassureur sur la base des cas d'invalidité en suspens et latents à la date de référence.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP 2

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	4 030 283 226	3 844 304 431
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	4 030 283 226	3 844 304 431
Réserve de fluctuation de valeurs	514 628 738	405 017 468
Capital de la Fondation, fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des engagements réglementaires	4 544 911 964	4 249 321 898
Taux d'intérêt technique	1,75 %	1,75 %
Degré de couverture (disponible en % des fonds nécessaires)	112,8 %	110,5 %

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Réglementation de l'organisation et des responsabilités	Règlement de placement
Droit de participation consultatif	Assemblée des délégué·es
Responsabilité politique de placement et stratégie de placement	Conseil de fondation
Responsabilité mise en œuvre de la stratégie de placement	Commission de placement
Mise en œuvre de la stratégie de placement	Direction du département Placements
Dépositaire global	UBS Switzerland AG
Fonds à investisseur unique «Nest Futura Umbrella Fund»	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Loyauté dans la gestion de fortune	Toutes les personnes et tous les gérants de fortune mandatés ont confirmé qu'ils ont respecté les directives de loyauté de Nest pour l'année écoulée.
Rétrocessions	Nest réclame le remboursement de l'ensemble des rétrocessions et commissions de distribution auprès de la banque dépositaire, des gestionnaires de fortune externes et des émetteurs. Tous les partenaires commerciaux ont confirmé, pour l'exercice écoulé, qu'ils n'avaient perçu aucune rétrocession en lien avec les mandats de Nest.

Membres de la commission de placement

Saoirse Jones, lic. rer. pol., CFA	Présidente
Florian Bitsch, Dr. rer. pol	Membre
Daniel Dubach, lic. rer. pol.	Membre
Jacqueline Henn, Dr. oec., membre du CF Nest	Membre
Beatrice Zwicky, lic. oec. publ.; membre du CF Nest	Membre
Gerold Borrmann, MBA, MScBM; directeur Nest	Membre consultant
Marc Novara, MAS Banking & Finance; responsable du département Placements et membre de la direction Nest	Membre consultant

Conseillers en placement et en durabilité

Fonction	Nom
Conseiller en durabilité	Inrate AG, Zurich
Conseiller en droit de vote et engagement	Inrate AG, Zurich; Ethos Services SA, Genève; Minerva Analytics, Witham (Royaume-Uni)
Fournisseur de données de durabilité	ISS Switzerland AG, Zurich
Investment Controlling	PPCmetrics AG, Zurich
Conseil en placement Private Equity (Swiss Ventures)	Verve Capital Partners AG, Zurich
Conseil en placement Private Debt	Cambridge Associates AG, Zurich
Estimateur immobilier	IAZI AG, Zurich

Gérants de fortune

Fonction	Nom
Liquidités	En interne
Obligations CHF	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich
Hypothèques CHF	En interne en collaboration avec Avobis; UBS Asset Management, Zurich
Obligations monnaies étrangères (ME)	Vontobel Asset Management, Zurich
Obligations marchés émergents	Sydbank A/S, Aabenraa (DK)
Actions Suisse	Vontobel Asset Management, Zurich
Actions Global	Teachers Advisors LLC (Nuveen), New York (États-Unis)
Actions Global Small Cap	Dimensional Fund Advisors Ltd., Chicago (États-Unis)
Actions marchés émergents	Swiss Rock AG, Zurich
Immobilier Suisse	En interne; Maerki Baumann & Co. AG, Zurich
Immobilier Global	AFIAA Real Estate Investment AG, Zurich; UBS Switzerland AG, Zurich
Private Equity/Infrastructures	Grosvenor, New York (USA); Unigestion SA, Genève/Zurich
Insurance Linked Securities	Twelve Capital AG; Swiss Re Insurance-Linked Investment Advisors Corporation (USA); Cambridge Associates AG, Zurich
Private Debt	Muzinich & Co. Inc, New York (États-Unis)
Couverture de change	UBS Switzerland AG, Zurich Zürcher Kantonalbank ZKB, Zurich

Les gestionnaires de fortune suisses sont agréés par la FINMA, les gestionnaires de fortune d'Amérique du Nord par la SEC et le gérant de fortune danois par la FSA danoise.



Exercice des droits de vote d'actionnaires (en particulier l'art. 732 ss CO):

Les droits de vote liés aux actions suisses sont exercés par zRating, respectivement Inrate, une agence de notation de durabilité suisse indépendante. Pour les actions étrangères, les droits de vote sont exercés par Minerva, une société indépendante de conseil en vote basé au Royaume-Uni. Le comportement de vote pour les actions suisses est publié sur notre site Internet.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	2025 CHF	202 CHF
État de la réserve de fluctuation de valeurs au 1 ^{er} janvier	405 017 467	295 587 771
Fluctuation du compte d'exploitation	109 611 270	109 429 696
Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan au 31 décembre	514 628 737	405 017 467
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	634 000 000	659 000 000
Déficit de réserve pour la réserve de fluctuation de valeurs	- 119 371 263	- 253 982 533
Capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	4 061 242 798	3 873 624 247
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % du capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	12,7 %	10,5 %
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % de la valeur cible	81,2 %	61,5 %
Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs en % du capital porteur d'intérêts	15,6 %	17,0 %

Le Conseil de fondation fixe le montant cible de la réserve de fluctuation de valeurs conformément aux dispositions du règlement de placement. Celles-ci tiennent compte du profil de rendement et de risque découlant de la structure des placements, du rendement théorique et de la structure de l'effectif des personnes assurées. Nest Fondation collective présente un déficit de réserve de 119 millions de CHF et a par conséquent une capacité de risque limitée.

6.2.1 Capital porteur d'intérêts

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Capital de prévoyance et provisions techniques	4 030 283 226	3 844 304 431
Réserve de cotisations employeurs/fonds divers	30 959 573	29 319 816
Total capital porteur d'intérêts	4 061 242 798	3 873 624 247

6.3 Présentation des placements par catégorie

La stratégie de placement définie par le Conseil de fondation (valable à partir de 1^{er} janvier 2023) s'oriente en fonction de la capacité de risque de la Fondation ainsi qu'en fonction des caractéristiques de rendement et de risque des différentes catégories de placement.

	2025 Mio. CHF	Réel 2025	Fourchette inférieure	Structure de l'objectif	Fourchette supérieure	Limites OPP2	2024 Mio. CHF	Réel 2024
Liquidités	79,4	1,7 %	0,0 %	1,0 %	7,0 %		63,2	1,5 %
Total valeurs nominales	1 454,8	31,5 %	22,0 %	32,0 %	42,0 %	100 %	1 312,6	30,5 %
Obligations CHF	897,1	19,4 %	15,0 %	20,0 %	25,0 %		840,4	19,5 %
Hypothèques CHF	132,4	2,9 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		113,6	2,6 %
Obligations ME	325,4	7,0 %	4,5 %	7,0 %	9,5 %		276,3	6,4 %
Obligations marchés émergents	99,8	2,2 %	1,0 %	2,0 %	3,0 %		82,3	1,9 %
Total actions	1 372,0	29,7 %	20,5 %	29,0 %	37,5 %	50 %	1 279,2	29,7 %
Actions Suisse	181,1	3,9 %	2,5 %	4,0 %	5,5 %		161,4	3,7 %
Actions Global	904,7	19,6 %	15,0 %	19,0 %	23,0 %		857,7	19,9 %
Actions Global Small Caps	137,7	3,0 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		130,1	3,0 %
Actions marchés émergents	148,4	3,2 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		130,0	3,0 %
Total immobilier	1 105,2	23,9 %	18,0 %	25,0 %	32,0 %	30 %	1 022,2	23,7 %
Immobilier Suisse	1 021,8	22,1 %	16,5 %	22,0 %	27,5 %		935,6	21,7 %
Immobilier Global	83,3	1,8 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		86,7	2,0 %
Total infrastructures¹	42,9	0,9 %				10 %		
Infrastructures	42,9	0,9 %						
Total placements alternatifs	565,0	12,2 %	6,0 %	13,0 %	20,0 %	15 %	627,5	14,6 %
Private Equity et infrastructures	272,8	5,9 %	4,0 %	7,0 %	10,0 %		336,4	7,8 %
Insurance Linked Securities	149,5	3,2 %	1,0 %	3,0 %	5,0 %		153,2	3,6 %
Private Debt	142,6	3,1 %	1,0 %	3,0 %	5,0 %		138,0	3,2 %
Total actifs financiers	4 619,3	100,0 %		100,0 %			4 304,7	100,0 %
Créances et provisions	66,9						77,7	
Mobilier	0,7						0,6	
Compte de régularisation actif	1,9						1,9	
Total de l'actif	4 688,7						4 385,1	
Total des actions cotées et non cotées	1 687,8	36,5 %					1 615,5	37,5 %
Total infrastructures selon l'OPP 2	42,9	0,9 %				10 %		0,0 %
Total Placements alternatifs selon l'OPP 2	565,0	12,2 %				15 %	627,5	14,6 %
Total monnaies étrangères	2 197,3	47,6 %					2 076,4	48,2 %
Total monnaies étrangères après couverture de change	471,2	10,2 %	5,0 %	10,0 %	15,0 %	30 %	431,7	10,0 %

¹⁾ Seuls les investissements en infrastructures dont la conformité à l'OPP 2 a été vérifiée sont désormais mentionnés ici. Les fourchettes ainsi que la structure cible des placements en private equity incluent également les investissements en infrastructures. De plus amples informations relatives aux infrastructures figurent au point 6.3.2.

Les limites définies dans l'article 54 OPP 2 (limite par débiteur), l'article 54a OPP 2 (limite en matière de participation) et les articles 54b OPP 2 (limite en matière de biens immobiliers) et 55 OPP 2 (limites par catégories) sont respectées.

Commentaires concernant les placements alternatifs

Les placements en private equity de la Fondation comprennent des titres non cotés en bourse. Les investissements directs dans des sociétés anonymes, d'un montant de 26,8 millions de francs suisses, comprennent principalement des actions d'Inrate et de PKRück. Le portefeuille de placements en private equity est globalement bien diversifié et les exigences de l'art. 50 OPP 2, al. 1 à 3 (sécurité et répartition du risque) sont prises en compte de manière adéquate.

Commentaires concernant les placements chez l'employeur

À la date de clôture du bilan, la Fondation détenait des placements d'un montant de CHF 3 019 157 dans des entreprises affiliées. Ceux-ci se composent d'actions et de bons de participation. Ce poste est investi à des conditions conformes au marché.

6.3.1 Détails sur les placements directs dans l'immobilier Suisse

	31.12.2025 CHF	en %	31.12.2024 CHF	en %
Immobilier Suisse				
Biens immobiliers (placements directs)				
Construction d'habitations	460 663 000	59,3 %	410 844 000	53,8 %
Immeubles commerciaux	51 870 000	6,7 %	46 630 000	6,1 %
Utilisation mixte	133 403 000	17,2 %	134 528 000	17,6 %
Constructions en cours/nouvelles acquisitions	130 575 000	16,8 %	172 261 500	22,5 %
Total Immeubles	776 511 000	100,0 %	764 263 500	100,0 %
Par région				
Ville de Zurich	200 043 000	25,8 %	185 815 000	24,3 %
Région de Zurich (ville non comprise)	347 124 000	44,7 %	346 233 000	45,3 %
Canton de Lucerne	13 765 000	1,8 %	15 015 000	2,0 %
Région de Bâle	112 967 000	14,5 %	117 460 500	15,4 %
Canton d'Argovie	49 633 000	6,4 %	48 010 000	6,3 %
Suisse romande	52 979 000	6,8 %	51 730 000	6,8 %
Total	776 511 000	100,0 %	764 263 500	100,0 %

L'état de construction des biens immobiliers est réexaminé régulièrement et les biens immobiliers entretenus en conséquence. L'état des bâtiments, attendu leurs âges, peut être qualifié de bon.

À l'exception de vacances dues à des travaux en cours, tous les bâtiments sont entièrement loués et présentent une rotation de locataires usuelle. Tout contrat de location passé avec des collaborateurs ou collaboratrices des entreprises affiliées à Nest est conclu aux conditions usuelles du marché.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille immobilier a été évalué pour la première fois par IAZI AG selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF). Tous les biens immobiliers ont été inspectés sur place. L'évaluation a pris en compte la localisation, l'état du bâti, les investissements futurs planifiés ainsi que l'année de construction des bâtiments. Les loyers en vigueur et leur potentiel d'évolution sur le marché ont également été analysés. Cette évaluation est reconduite annuellement sur la base des chiffres actualisés et des analyses de marché. Des inspections physiques seront également menées chaque année dès 2026, par roulement, sur un tiers du portefeuille.

6.3.2 Détails sur le Private Equity et les infrastructures

	31.12.2025 CHF	in %	31.12.2024 CHF	in %
Private Equity				
Participations stratégiques	26 811 000	8,5 %	27 214 742	8,1 %
Start-ups suisses (Venture)	20 191 870	6,4 %	23 043 752	6,9 %
Fonds et co-investissements	204 888 841	64,9 %	229 290 326	68,2 %
Total Private Equity	251 891 711	79,8 %	279 548 820	83,1 %
Infrastructures conformes à l'OPP 2	42 947 953	13,6 %		
Infrastructure (fonds uniquement; sans vérification de la conformité à l'OPP 2)	20 954 075	6,6 %	56 804 652	16,9 %
Total infrastructures	63 902 027	20,2 %	56 804 652	16,9 %
Total Private Equity et infrastructures	315 793 738	100,0 %	336 353 472	100,0 %

6.4. Engagements en cours à partir des investissements en Private Equity, Infrastructures, Private Debt et ILS

	Mio. AUD	Mio. CHF	Mio. USD	Mio. EUR	Mio. GBP	Mio. SEK	Total Mio. CHF
Engagements en cours 2025	–	–	46,2	66,1	5,9	6,2	104,9
Engagements en cours 2024	–	–	47,3	66,6	6,5	12,5	113,8
Cours de change 2025	0,528	1,000	0,792	0,930	1,066	0,086	

6.4.1 Instruments financiers dérivés (ouverts) en cours

Des financiers instruments dérivés ont été utilisés au cours de l'année 2025 dans le cadre des prescriptions (article 56a OPP 2 avec recommandations relatives à l'usage et à la présentation des instruments financiers dérivés). Seuls les instruments de réduction des engagements sont utilisés pour la couverture de change. Tous les produits dérivés utilisés reposent en outre sur un contrat-cadre standardisé (par exemple contrat-cadre SMA ISDA). Concrètement, des produits dérivés (currency overlay) ont été utilisés uniquement dans le cadre de la couverture de change. Il s'agit de swaps et d'opérations à terme. Le tableau suivant montre que les produits dérivés sont entièrement couverts selon l'OPP 2.

Au 31 décembre 2025, l'exposition au risque de change, les opérations à terme sur devises et l'exposition au risque de change après couverture étaient les suivantes.

Monnaie	Exposition au risque de change sans opérations à terme sur devises en monnaie locale	Opérations à terme sur devises en monnaie locale	Exposition au risque de change avec opérations à terme sur devises en monnaie locale
Autres	162 489 130	0	162 489 130
AUD	46 785 143	– 37 775 000	9 010 143
CAD	74 906 252	– 55 327 000	19 579 252
CHF	2 697 961 761	1 399 607 094	4 097 568 855
DKK	431 577 603	– 354 153 000	77 424 603
EUR	320 727 039	– 267 379 000	53 348 039
GBP	70 293 364	– 55 909 000	14 384 364
HKD	373 277 874	– 342 199 000	31 078 874
JPY	13 292 164 736	– 11 393 195 000	1 898 969 736
NOK	76 517 436	– 62 269 000	14 248 436
SEK	197 709 418	– 161 900 000	35 809 418
USD	1 370 911 333	– 1 117 183 000	253 728 333
Total en CHF	4 569 837 623	– 1 189 847	4 568 720 170

La valeur de marché (valeur de remplacement) des opérations à terme sur devises se montait à CHF – 1,2 million le 31 décembre 2025.

Les contreparties sont UBS Switzerland AG (exposition CHF – 1,6 million) et ZKB (exposition CHF 0,4 million).

Afin de couvrir les éventuelles exigences de marge découlant d'opérations de gré à gré et d'instruments financiers dérivés, Nest Fondation collective a conclu une convention-cadre avec UBS Switzerland AG. À titre de sûreté, des titres et des avoirs bancaires ont été mis en nantissement auprès du dépositaire global (UBS Switzerland AG) par le biais d'un acte de nantissement limité.

6.5 Frais d'administration des placements

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	5 784 338	6 632 865
Frais de gestion de fortune indirects des placements collectifs	17 836 279	13 407 445
Frais de gestion de fortune comptabilisés	23 620 617	20 040 311
Frais de gestion de fortune comptabilisés en % des placements de fortune transparents (TER)	0,51 %	0,47 %

Les frais de gestion de fortune des placements collectifs transparents au niveau des coûts ont été déterminés selon le concept de ratio des frais TER reconnu par la CHS PP.

Les frais de gestion de fortune comptabilisés directement comprennent les frais d'administration de CHF 5,2 millions, ainsi que les coûts de transaction et d'impôts (TTC) de CHF 0,4 million et les coûts supplémentaires (SC) de CHF 0,2 million.

Le ratio des frais totaux (TER) a progressé par rapport à l'exercice précédent, passant de 0,47 % à 0,51 %. Cette évolution s'explique, d'une part, par la gestion désormais transparente des coûts liés aux investissements en private debt et, d'autre part, par les commissions de performance dans le domaine du private equity.

6.5.1 Ratio des coûts

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Placements avec transparence des coûts	4 676 501 857	4 226 994 703
Placements sans transparence des coûts	10 374 864	156 130 633
Quote-part de la transparence des coûts	99,78 %	96,44 %

Placements de la fortune sans transparence des coûts

Catégorie de placement	Nom du produit	Valeur vénale
Infrastructures	Grosvenor Capital Management CAV UK Abruni limited	1 263 991
Infrastructures	Grosvenor Capital Management Project Emerald Jacmel	3 298 929
Infrastructures	Grosvenor Capital Management Project Jaguar Co-Investment	3 964 018
Insurance Linked Securities	AXA Digital Buyout Infrastructure Opportunities II Société en Commandite Spéciale	1 847 927
Total des placements de la fortune sans transparence des coûts		10 374 864

La première année suivant leur lancement, les placements illiquides sont souvent présentés comme non transparents, dans la mesure où les comptes n'ont pas été établis pour une année complète et aucun TER audité n'est donc disponible.

6.6 Performance de la fortune globale

	2025 CHF	2024 CHF
Total de tous les actifs au début de l'exercice	4 385 061 186	3 989 060 416
Total de tous les actifs à la fin de l'exercice	4 688 732 210	4 385 061 186
Situation moyenne des actifs (non pondérée)	4 536 896 698	4 187 060 801
Résultat net des placements	197 999 189	252 807 995
Performance de la fortune globale (non pondérée)	4,4 %	6,0 %
Performance selon TWR (time-weighted return)	4,7 %	6,5 %

6.7 Explication de la réserve de cotisations de l'employeur (RCE)/fonds divers*

	2025 CHF	2024 CHF
État au 1er janvier	29 319 816	28 607 153
Attribution	8 540 745	6 671 410
Prélèvement	-6 900 988	-5 958 747
Intérêts	0	0
Total au 31 décembre	30 959 573	29 319 816

Toutes les réserves de cotisations de l'employeur (RCE) sont sans renonciation à l'utilisation.

* Fin 2025, les fonds divers incluent CHF 2 202 690.70 pour des rentes de substitution AVS.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Autres créances

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Autres créances	38 545 946	50 298 741
Comprenant les plus grands postes suivants		
Impôt anticipé	657 896	644 885
Réserve de risque client PKRück SA	37 688 803	48 843 629

7.2 Frais d'administration

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Frais d'administration	9 208 813	9 244 495
Personnes assurées actives (cf. 2.1)	38 007	36 580
Frais d'administration par personne assurée active	242	253

7.2.1 Honoraires du Conseil de fondation, de la Commission de placement et de la direction

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Honoraires du Conseil de fondation	249 482	236 875
Honoraires de la Commission de placement	107 096	143 388

→

La structuration et la fixation de la rémunération pour les membres du Conseil de fondation, de la Commission de placement et de la direction sont de la compétence du Conseil de fondation. Les détails relatifs à la rémunération de la direction sont élaborés par la Commission du personnel.

Nest a versé en 2025 à huit membres du Conseil de fondation un montant total de CHF 249 482 en guise d'honoraires et d'indemnités pour frais, et à cinq membres de la Commission de placement un montant total de CHF 107 069.

Les trois membres de la direction (pourcentage de poste: 290) ont reçu au total CHF 626 951, indemnité de prestation incluse. La rémunération la plus importante a été de CHF 240 025. Il convient de noter que deux membres de la direction générale sont principalement actifs dans d'autres secteurs (conseil et placements). À la fin de l'exercice, l'échelle de rémunération affichait un facteur de multiplication de 1,7 entre la rémunération des collaborateurs au salaire le plus élevé et la moyenne des salaires des employés hors direction.

Les honoraires du Conseil de fondation sont compris dans les frais d'administration (voir 7.2).

8. Exigences de l'autorité de surveillance

Le 11 septembre 2025, l'autorité de surveillance a pris connaissance des comptes annuels 2024.

9. Autres informations relatives à la situation financière

En 2025, il n'y a eu aucune dissolution de contrats d'affiliation menant à une liquidation partielle.

10. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date du bilan n'a été constaté qui pourrait considérablement influencer l'évaluation des comptes annuels, notamment de la situation de la fortune, des finances et des résultats de la Fondation.

